



**SI VOUS SUBISSEZ OU SI VOUS CONNAISSEZ
DES VICTIMES DE DOMMAGES PAR LES PREDATEURS**

Merci de retourner ce papier rempli à :
Fédération des Chasseurs du Calvados
41, rue des Compagnons - CS 55436 - CAEN CEDEX 4
Tél : 02.31.44.24.87 / Fax : 02.31.43.70.63

Constat de dommages (1 fiche par espèce)

Je soussigné(e),

NOM et Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone : Mail :

Espèce en cause, après examen des indices caractéristiques ou observations (merci de cocher UNE SEULE CASE) :

- | | | |
|-----------------------------------|-------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Renard | <input type="checkbox"/> Putois | <input type="checkbox"/> Pie bavarde |
| <input type="checkbox"/> Blaireau | <input type="checkbox"/> Belette | <input type="checkbox"/> Etourneau sansonnet |
| <input type="checkbox"/> Martre | <input type="checkbox"/> Ragondin | <input type="checkbox"/> Corbeau freux |
| <input type="checkbox"/> Fouine | <input type="checkbox"/> Rat musqué | <input type="checkbox"/> Corneille noire |
| | | <input type="checkbox"/> Pigeon ramier |

Type de dégâts (merci de cocher UNE SEULE CASE) :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Dégâts sur élevage et volière | <input type="checkbox"/> Dégâts sur gibier de repeuplement |
| <input type="checkbox"/> Dégâts sur cultures | <input type="checkbox"/> Dégâts sur appelants pour la chasse |
| <input type="checkbox"/> Atteintes matérielles (laine de verre, câblage...) | <input type="checkbox"/> Autres : |

Domage relevé sur la commune de :

Date du sinistre :

Animal capturé : Oui Non

Animal observé : Oui Non

Le prédateur en cause a effectué les dégâts suivants :

(Exemple : 4 poules et 9 canards colverts, 2 ha de semis de blé, échinococcose alvéolaire, néosporose...)

.....
.....
.....

Montant estimé des dommages : €

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des faits cités ci-dessus.

Fait à :

Le :

Signature

NOTICE EXPLICATIVE

Note au collecteur d'informations :

Nous avons absolument besoin du retour de ces informations, agrémenté éventuellement de photos ou de constats, afin d'obtenir le classement « nuisible » de certaines espèces.

C'est uniquement en constituant des dossiers que nous pourrons faire valoir nos droits pour ce classement.

Les objectifs étant de :

- justifier le classement « nuisible » des prédateurs,
- maintenir la liste annuelle des prédateurs,
- estimer le montant des dégâts causés sur les élevages particuliers, de professionnels, aux activités agricoles et aux dégradations matérielles.

Informations aux victimes des dégâts :

En aucun cas, cette déclaration ne sera suivie par un retour d'indemnisation.

Elle n'est pas non plus destinée à « contrôler » les petits élevages, mais plutôt à les défendre en maintenant, grâce à vos témoignages, la liste des espèces classées nuisibles dans le Calvados (Renard, Mustéolidés, Corvidés, Ragondin...), et ainsi protéger vos élevages et vos cultures dans le long terme.

Nous vous rappelons que sans le statut « nuisible », les espèces prédatrices ne peuvent être piégées, ou faire l'objet de destruction à tir en dehors des périodes légales d'ouverture et de fermeture de la chasse.

Vous trouverez également ce formulaire de constat de dommages sur notre site internet www.fdc14.com rubrique Téléchargement